

Castelnaudary, le 23 mars 2023

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

MERCREDI 29 MARS 2023

A 18H30

A la salle polyvalente

Chemin de l'Orient

11400 ISSEL

ORDRE DU JOUR :

- Modification n°2 des représentants de la CCCLA au SMICTOM de l'OUEST AUDOIS
- Désignation d'un membre titulaire au sein du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux de la CLE du SAGE du Fresquel
- Ajout tarifs des services techniques
- Tarification 2023 pour l'accueil d'urgence des crèches
- Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées sur le transfert des charges
- Débat d'Orientation Budgétaire 2023 : Rapport
- Mise en place d'un service commun pour la gestion d'un dispositif de recueil mobile des demandes de cartes nationales d'identités et de passeports : modification de la délibération n°2022-165 en date du 7 décembre 2022
- Convention avec la Région pour la mise en place du "dispositif exceptionnel pour les artisans boulangers"
- Convention de mission : contrat de prestation de services d'animation avec la Société d'Economie Mixte Locale Forum d'entreprises de Revel
- Contrat de stationnement pour le port fluvial avec la société France Fluviale
- Convention d'accueil groupe avec le CPFP La Rouatière
- Renouvellement de la convention du réseau Ouest Audois de l'enseignement artistique
- Convention de partenariat financier Stage professionnel de Musicien Intervenant 2ème année avec l'Université de Toulouse— Jean Jaurès
- Convention service archives avec le Centre de Gestion de l'Aude
- Convention d'adhésion au service protection des données du Centre de Gestion de l'Aude
- Convention de partenariat avec la société Pass Culture
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la ville de CASTELNAUDARY : Tranche 3 - Place de Verdun
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la ville de CASTELNAUDARY : Tranche 4 - Rue de L'Horloge
- Avenant à la convention de délégation de service public du service extérieur des Pompes Funèbres Intercommunales
- Mise à jour du règlement Intérieur du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Adoption du rapport annuel 2022 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Autorisation de recours au service civique
- Mise à jour n°11 du règlement intérieur du personnel
- Modalités de mise à disposition des véhicules intercommunaux
- Mise à jour n°7 du régime indemnitaire
- Modification du tableau des effectifs



Le Président,

Philippe GREFFIER

Les débats de cette séance seront accessibles en direct au public de manière électronique sur la page facebook de la Communauté de Communes à l'adresse suivante :
<https://www.facebook.com/CastelnaudaryLauragaisAudois>